

.....

# La vie scolaire pistoloise révélée par les rapports des inspecteurs des écoles<sup>1</sup>

PAR EMMANUEL RIOUX

On juge généralement le degré d'évolution d'une population à l'importance qu'elle accorde à l'éducation et à l'instruction de ses jeunes. Là-dessus, Trois-Pistoles ne fait pas exception. Dès 1829, le curé Édouard Faucher ouvre une école au coeur du village<sup>2</sup>. En 1832, on en trouve trois<sup>3</sup>. En 1845, on fait état de quatre écoles existantes; entre 1853 et 1858, il y en avait entre sept et dix, accueillant 504 élèves en 1858.

Dans un article paru dans l'*Écho des Basques* (vol. 16, novembre 1995, p. 23-38), j'ai évoqué les difficiles débuts de la vie scolaire à Trois-Pistoles. J'ai cru bon de reconstituer ici l'histoire de cette vie scolaire pistoloise en me référant essentiellement aux rapports des inspecteurs scolaires régionaux qui se sont succédés depuis 1852 jusqu'à la création du ministère de l'Éducation du Québec en 1964. En effet, c'est à partir de 1852 qu'est créée cette institution de l'inspection des écoles, qui avait comme mission de renseigner le Surintendant de l'instruction du Québec de la façon dont étaient appliquées, sur tout le territoire du Québec, les grandes lois scolaires de 1845 et 1846.

## Rapports de l'inspecteur Georges Tanguay (1853-1882)<sup>4</sup>

### a) 1853-1858 : Trop peu d'écoles de qualité à Trois-Pistoles

Résumons rapidement les divers rapports nous concernant, entre 1853 et 1858 (en 1858, on scindait la Commission scolaire de Trois-Pistoles en deux entités distinctes); rapports écrits par le premier inspecteur régional qui couvrit notre territoire pendant 30 ans, Georges Tanguay. On se souviendra que pour l'année 1853-54, celui-ci révèle l'existence de sept écoles à Trois-Pistoles, dont cinq sont jugées bonnes et deux médiocres, tout en mentionnant le souci de la qualification des institutrices chez nos commissaires d'alors. L'année suivante, on trouve neuf écoles ouvertes, mais dont la qualité semble se détériorer : seulement deux bonnes, trois médiocres et quatre insuffisantes.

On a remplacé deux instituteurs compétents par «des ignorants», croyant pouvoir «suppléer à la qualité par la quantité», tout en diminuant les salaires «déjà trop minces des instituteurs». En 1856, neuf écoles sont encore ouvertes, dont deux sont estimées bonnes, quatre passables et deux insuffisantes, alors que deux de ces écoles sont confiées à des institutrices «d'à peine quinze ans!» Dix écoles sont ouvertes en 1857, dont «une seule est bien tenue et bien fournie de tout ce qui est nécessaire», trois autres trouvant grâce aux yeux de l'inspecteur, tandis que «les six autres sont très médiocres». Il eût été préférable, selon lui, d'avoir «six écoles tenues sur un bon pied» que dix fonctionnant de façon quelconque. Il note la fréquentation de ces écoles par 504 élèves, leur assistance journalière n'étant que de 380. Pour l'année scolaire 1857-1858, l'inspecteur note que les dix écoles ne sont plus fréquentées que par 437

enfants (une diminution de 67 élèves) : trois se méritent la note de «très bonnes», «quatre sont assez bonnes... les trois autres sont insuffisantes et ne donnent que de bien faibles résultats». Et, d'ajouter Georges Tanguay : «Il n'y aurait qu'en augmentant la cotisation que cette paroisse pourrait avoir des instituteurs convenables; car on n'y veut point diminuer le nombre des écoles et, ici comme en bien d'autres paroisses, chacun voudrait les avoir à sa porte.»

### b) 1858-1880 : commission scolaire villageoise vs rurale<sup>5</sup>

Inutile de reproduire dans le détail les jugements de l'inspecteur Tanguay sur l'état de nos écoles villageoises (C.S. no 1) et rurale (C.S. no 2). Contentons-nous de résumer l'essentiel de ses propos sur la Commission scolaire no 1, celle du village de Trois-Pistoles.

En 1862, on trouve cinq écoles «en opération» (ouvertes), dans la Commission scolaire no 1: «trois sont bien tenues, deux autres sont médiocres»; ces écoles, «outre le Couvent<sup>6</sup> qui, sous la direction des Dames de la Congrégation et sous l'oeil vigilant du curé, ne laisse rien à désirer», comptent 349 élèves, pour une assistance moyenne de 276 élèves.

En 1864, on compte le même nombre d'écoles, outre le couvent donnant la même satisfaction, alors qu'une seule école, celle de mademoiselle Ansbrow est très bonne, trois autres étant passables, et la cinquième insuffisante. L'inspecteur suggère que la création d'une «école modèle pour garçons, qui sont si nombreux dans l'arrondissement de l'église (no 3), serait une amélioration que comprennent et désirent depuis bien longtemps tous ceux d'entre les intéressés que l'ignorance ou la passion n'aveuglent pas tout à fait. Et néanmoins la corporation scolaire en est encore à discuter sur ce point.»

Cinq ans plus tard, tout semble

aller pour le mieux dans le meilleur des mondes : tant au couvent des Soeurs de Jésus-Marie, qu'à l'école modèle des garçons; trois écoles élémentaires sur quatre ont produit de bons résultats.

En 1871, 440 élèves fréquentent le même nombre d'institutions qu'en 1869, pour une assistance moyenne de 276 élèves! Deux ans plus tard, note l'inspecteur Tanguay, le «superbe couvent, tenu par les Soeurs de Jésus-Marie, est fréquenté par 115 élèves», alors que l'école modèle est suivie par 84 élèves; deux écoles élémentaires sont classées «très bonnes», les deux autres étant passables. On y a distribué quatorze prix.

En 1877, «394 élèves ont fréquenté les écoles avec une assistance moyenne de 295 seulement, c'est-à-dire que l'assiduité des élèves a été peu satisfaisante, sauf pourtant les élèves du couvent et ceux des écoles-modèles», où l'on a réalisé «d'excellents progrès». Dans les autres écoles, «les progrès n'ont été que passables, malgré le bon vouloir des institutrices, et cela par manque d'assiduité».

En 1880, une note de l'inspecteur Célestin Bouchard remplaçant Tanguay, malade, mérite d'être relevée, concernant les deux commissions scolaires : «Dans bien des cas, l'indifférence et l'apathie des parents à envoyer régulièrement leurs enfants à l'école est un obstacle considérable pour les progrès d'une école.»

### Rapports des inspecteurs Beaulieu (1882-1904) et Nansot (1904-1915)

Jusqu'ici, j'ai recouru à la bibliothèque des Archives nationales du Québec, sise au Pavillon Casault de l'Université Laval, pour consulter les rapports des inspecteurs<sup>7</sup>. À partir de 1885 jusqu'à 1964, j'ai pu recourir au Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, ainsi qu'aux transcriptions des rapports bisannuels des inspecteurs, contenus dans les registres de la Commission scolaire de Trois-Pistoles.

La Commission scolaire numéro 1, celle du village trouve satisfaction en général aux yeux de l'inspecteur,



Couvent de la congrégation de Notre-Dame construit en 1858 (source : Emmanuel Rioux).

notamment en ce qui a trait à l'école modèle des garçons; il apprécie particulièrement le professeur, un monsieur Pelletier, en 1890; et en 1894, c'est au tour de monsieur Fortin d'être félicité. Il note cependant certaines lacunes au point de vue hygiénique dans plusieurs salles de classe, jugées trop petites et trop basses, trop peu aérées: «*l'air qu'on y respire est insupportable*» (26 avril 1895). Sept ans plus tard, il dénonce le même état lamentable des écoles un, deux et quatre: «*l'air que les enfants respirent est un véritable poison*». Et il se permet de rappeler le devoir des commissaires de visiter au moins deux fois par an leurs écoles, de mieux les pourvoir de fournitures appropriées: livres, mappemonde, cartes géographiques, tableaux noirs assez grands, etc. Il insiste sur la nécessité de tenir propres les «*cabinets d'aisance*» (21.04.1894). Il trouve que les «*Dames Religieuses*» de l'externat sont sous-payées (21.04.1898).

De 1904 à 1915, c'est **Henri Nansot** qui est inspecteur. Il est plus structuré et plus détaillé que ses prédécesseurs. Il divise son rapport de fin d'année scolaire en quatre parties:

1. la mise en opération (sic) du cours d'études;
2. l'emploi des livres de classe autorisés;
3. l'usage des tableaux de l'emploi du temps;
4. les défauts de la municipalité scolaire.

A la commission scolaire du village, les trois premiers items sont notés très bien et même excellents. A partir de 1906, il ajoute un item, l'état des maisons d'école. En général, il les trouve trop petites pour le nombre d'élèves (en 1912, 113 filles sont inscrites à l'externat du couvent pour une seule institutrice!), ou mal meublées ou non décentement outillées en matériel pédagogique. S'il félicite la commission scolaire d'avoir construit une belle «*académie des garçons*», il insiste pour qu'on la dote d'escaliers de sauvetage, qui prendront plus de vingt ans (ce sera fait «enfin» en 1929),

avant d'être installés! Le grand défaut reproché à la municipalité scolaire est l'insuffisance des salaires. Ce n'est qu'en 1910 qu'il se dit satisfait des augmentations de salaire, tout en déplorant, en 1913, «*le paiement insuffisant aux religieuses (200\$ pour deux)*».

Le 23 juin 1911, on crée une troisième commission scolaire, à Rivière-Trois-Pistoles, desservant la clientèle du village, et comprenant trois écoles: la no 1 est celle de l'église, la no 2 est celle «du pont», et la no trois, celle du Sault, l'école de la Pointe à la Loupe étant rattachée à la Commission scolaire no 2.

#### **Rapports de l'inspecteur Épiphané Litalien (1915-1930)**

Résidant à Trois-Pistoles, Épiphané Litalien, enseignant depuis 1906, devient inspecteur régional en 1915. C'est sous son règne que la Commission no 1 sera scindée en deux à partir de 1918, soit deux ans après la création de la Ville de Trois-Pistoles (la scission est décidément à la mode à Trois-Pistoles!). Les écoles 1, deux, quatre et cinq appartiendront dorénavant à la nouvelle commission scolaire qui prend le numéro trois, celle de Rivière-Trois-Pistoles devenant la Commission scolaire no quatre.

Quant à la Commission scolaire centrale, l'inspecteur n'a en général que de bons mots pour les institutrices, les instituteurs et les religieuses. Ce qui fait l'objet de ses recommandations, réitérées, c'est le fameux escalier de sauvetage à l'**académie des garçons**<sup>8</sup>, qui ne sera enfin installé qu'en 1929! Il insiste souvent sur la malpropreté des écoles, surtout celle des garçons (1925, 1926 et 1927), le matériel pédagogique déficient. Les salaires lui paraissent souvent trop bas. En 1925, il relève le «*besoin d'une discipline plus énergique à l'école des garçons*».

#### **Rapport des inspecteurs Labrecque (1930-1947) et Aubé (1947-1949)**

À partir de 1930, l'inspecteur Litalien quitte notre secteur pour

devenir grand inspecteur de toute la région Gaspésie-Bas-Saint-Laurent. Pour le remplacer dans notre secteur, on nomme Pierre-Emile Labrecque jusqu'à 1947, et Clovis Aubé jusqu'à 1949.

À la commission scolaire du village, l'inspecteur Labrecque, qui en général accorde des notes plus hautes au personnel enseignant que son prédécesseur, en prenant soin de personnaliser son évaluation, se dit régulièrement très satisfait du travail accompli par les instituteurs et institutrices, laïcs ou religieux. À noter que les Frères du Sacré-Coeur dispensent l'enseignement à l'école des garçons depuis 1928, alors que les religieuses le font au Couvent depuis 1858. Ses recommandations habituelles concernent l'insuffisance ou l'irrégularité de paiement des salaires («*vos titulaires méritent sûrement un meilleur traitement*» (1945)), l'exiguïté des salles de classe, notamment au Couvent (1936, 1939), la malpropreté de l'école des garçons (1942): elle est «*dans un mauvais état; il faudra laver, peindre, vernir... voir à ce que tout cela reste propre*». En 1946, il ajoute qu'*«il faudrait y faire installer un bon système de chauffage*». Il insiste pour que, comme livres de récompenses, on offre «*des livres de chez nous pour faire connaître le pays*» (1942, 1945). Il rappelle que le plancher doit être balayé tous les jours (1946, 1947); il devrait être lavé «*au moins une fois par mois*» (1945). Il déplore que «*certains ayant échoué aux examens de septième ont été promus en huitième*» (1943). En 1947, il observe que 452 élèves sont inscrits dans quinze classes et que «*17.5% sont des doubleurs*». Il trouve étrange d'ailleurs que le directeur de l'école no 1 soit «*en même temps titulaire d'une classe. S'occuper de huit classes éparpillées dans trois maisons, cela prend bien tout le temps d'une personne!*»

Quant à l'inspecteur Clovis Aubé, il rappelle le rôle dévolu au «*contrôleur d'absences: d'exiger le rapport hebdomadaire de chaque titulaire*». Il aime bien les statistiques: «*Au collège (huit classes): 233 élèves inscrits, 219*

présents, promotion: 76,1%. Au couvent (huit classes): 247 élèves inscrites, 234 présentes, promotion: 82,6%» (1947). Il note en 1948 le changement de directeur au collège, dont «la compétence est indiscutable».

### Rapports de l'inspecteur Thériault (1949-1964)<sup>9</sup>

Vu l'imposante masse représentée par les rapports extrêmement détaillés et précis de notre dernier inspecteur, monsieur Jean Thériault, demeurant actuellement à Beauport, l'un des fidèles lecteurs et collaborateurs de l'**Echo des Basques**, force nous est de condenser au maximum ces précieux documents, afin de ne pas déborder indûment les cadres limités du présent article. On le devinera facilement, nos commissions scolaires pistoloises ont pris toute leur expansion à la faveur de l'augmentation phénoménale de notre population écolière.

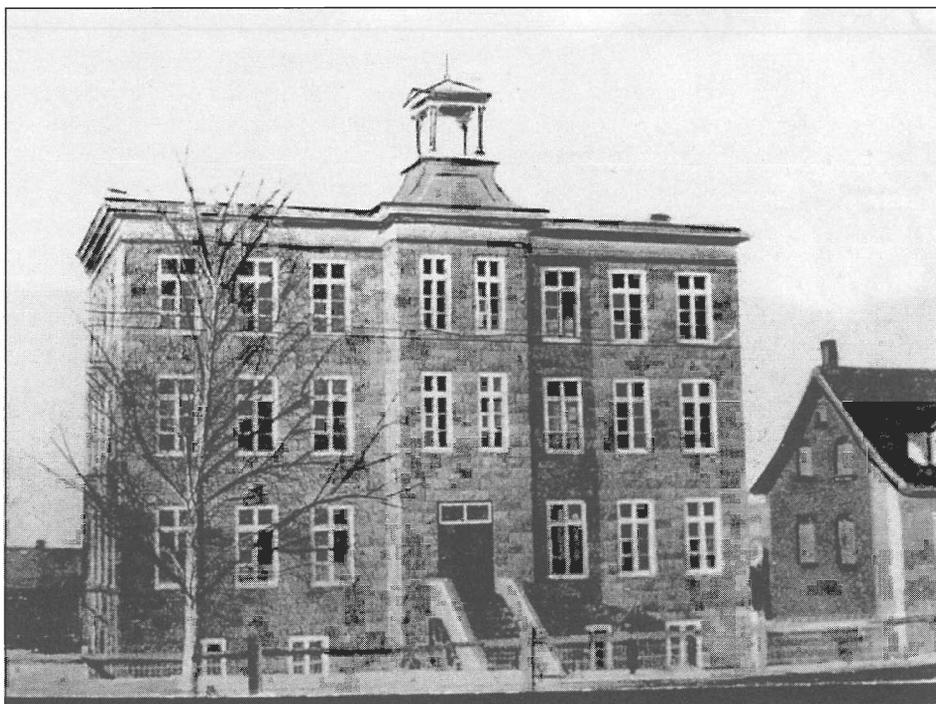
Remarquable, dès le départ, est le souci pédagogique affirmé par l'inspecteur Thériault dans l'ensemble de ses rapports. En ce qui concerne la commission scolaire du village, il n'a de cesse de rappeler que le directeur

du «Collège» devrait se consacrer entièrement à sa tâche, sans enseigner, ceci afin d'assurer une meilleure discipline dans toutes les classes, ce qu'il obtiendra enfin en 1951, alors que, pendant ce temps, existe une bonne discipline au couvent. On vient d'instaurer les réunions mensuelles du Cercle pédagogique, auxquelles, rappelle-t-il, doivent assister tous les enseignants. En 1950, on trouve huit classes au couvent, dix au collège; l'année suivante, il y en aura douze au collège. En 1950, on dénombre 604 élèves inscrits dans les deux institutions, qui passeront à 644 en 1952, à 681 en 1954, et à 854 en 1955 (quatorze classes au collège et dix-sept au couvent); trois ans plus tard, on comptera 1071 élèves, répartis en 39 classes, dont seize au collège et 23 au couvent; on a ouvert une dixième année pour les garçons et une onzième pour les filles. Il félicite les commissaires parce qu'il y a «*beaucoup d'application et de dévouement chez tous vos titulaires*» (1952). Il insiste pour que l'on fasse du travail à la maison (1953), pour établir une demi-heure d'étude du matin pour les plus grands (1955). En 1954, il déplore un «*manque d'intérêt des plus*

*grands à l'école; leur manque d'effort personnel: trop de distractions qui ne sont pas de leur âge et qui les détournent de leurs devoirs scolaires*». L'année suivante, il observe cette même «*diminution de l'effort et du travail personnel*»; il soulève la question de l'«*opportunité d'une étude à l'école à partir de la quatrième année*», ce qu'il obtient six mois plus tard.

Le gros problème identifié par l'inspecteur concerne l'insuffisance des locaux réguliers dans une commission scolaire qui prend de plus en plus d'ampleur. On pense régler le problème avec des «locaux temporaires», et ce dès 1955, ce qui donne lieu aux remarques ironiques de 1963: «*Les deux écoles du centre comptent présentement 35 classes, dont deux locaux temporaires au Couvent et un à l'Hôtel de ville (sic); aux écoles temporaires vous payez 12 locaux, ce qui fait 15 salles de classe sur 69, soit 22% de vos locaux qui sont loués. Je me demande s'il y a une autre ville dans la Province aussi bien arriérée dans la construction.*» (14 décembre 1963.)

En 1955, les 34 titulaires des deux institutions se répartissent comme suit: quatre frères, un professeur laïc, sept religieuses, 21 institutrices laïques et un «*professeur spécial de diction*». Les salaires ont fait un bond à 1125\$ pour les institutrices. L'engagement des titulaires devra dorénavant, soit à partir de 1956, se faire sur «*recommandation du directeur et de la directrice*», afin d'assurer «*plus de soumission à l'autorité*». Le 19 décembre 1958, l'inspecteur se demande «*si certaines institutrices ne manquent pas de soumission*». Le 3 avril 1959, il rappelle le devoir des commissaires «*d'engager un personnel compétent*». Au collège, note-t-il alors, «*l'éducation des grands garçons a certainement avantage à être confié à des hommes plutôt qu'à des femmes*». En décembre 1962, il remarque avec satisfaction: «*sans vouloir établir des comparaisons avec les autres municipalités scolaires du district, je dois vous dire que vos classes donnent un rendement bien supérieur.*



Académie des garçons ouverte en 1912 (source : Emmanuel Rioux).

*J'en attribue la cause aux classes à division unique, au choix minutieux de votre personnel et surtout à la direction éclairée de chacune de vos écoles.»* Il dresse alors les statistiques d'inscription dans chacune des écoles alors existantes :

École Notre-Dame-des-Neiges : 22 classes (348 élèves au primaire, 205 au secondaire, total: 553);

École Litalien : 19 classes (261 au primaire, 277 au secondaire, total: 538 élèves);

École Gérard-Raymond : neuf classes, accueillant 245 élèves;

École Chanoine-Côté : neuf classes, accueillant 253 élèves;

Écoles rurales : neuf classes, comptant 201 élèves.

TOTAL : 68 classes, 1,308 au primaire, 482 au secondaire, pour un grand total de 1790 élèves.

Le 9 avril 1963, l'inspecteur souligne qu'à l'école Notre-Dame-des-Neiges, «l'esprit du personnel et des

élèves est complètement changé. Les professeurs débordent d'activité et les enfants semblent aimer leur école. Les nouveaux locaux que vous avez aménagés sont tout à fait attrayants et donnent un tout autre aspect à votre collège.» Il ajoute: «vous avez certainement eu la main heureuse en choisissant Mlle Roussel (Denise, future épouse du Dr Jean-Marc D'Amours), comme directrice de l'école Chanoine-Côté. Son adaptation rapide à la nouvelle situation, son influence sur le personnel et son autorité sur les enfants ont fait que cette école n'a pas subi le choc du changement et (ainsi) s'est maintenue la bonne réputation qu'on lui connaît.»

Dans son rapport du 14 décembre 1963, l'inspecteur Thériault dit ceci: «vous devez être fiers de votre système scolaire: les classes fonctionnent normalement et la direction est très active. Ily a bon esprit chez les membres du personnel enseignant et chacun

*semble heureux de son sort. Le personnel dirigeant semble faire équipe et je crois que le comité pédagogique y est pour quelque chose».* Il félicite alors la commission scolaire de sa collaboration apportée en faveur du «projet de régionalisation dans le secteur de Trois-Pistoles». Il a visité avec plaisir une classe de culture physique au collège. Il remercie la commission scolaire d'avoir voulu «prêter des locaux pour les cours du soir aux adultes»: une quarantaine d'élèves s'y sont inscrits, dont une vingtaine se présenteront au certificat de neuvième année. Il constate cependant que «Mlle Pelletier (Germaine) avait beaucoup trop à faire avec la direction de 18 classes. Il y aura peut-être lieu d'étudier une nouvelle répartition des tâches pour l'an prochain». Dans son rapport du 7 janvier 1964, on apprend que Romain Rousseau (futur brillant professeur de l'UQAR), de Trois-Pistoles, obtiendra au printemps son diplôme comme



Photo aérienne de Trois-Pistoles en 1927 (ANQ : Fonds de la Compagnie aérienne franco-canadienne).

conseiller en orientation: il recommande donc son engagement «*au service de la commission scolaire, à partir de l'année 1964-65, au salaire de 5500\$ par année, et pour les années subséquentes avec une augmentation de 500\$ par année.*» Le 10 mars 1964, l'inspecteur Thériault rédige son dernier rapport. On y apprend l'inscription de 700 garçons et de 649 filles, au cours élémentaire, l'appréciation de la clientèle du secondaire étant confiée à la nouvelle Régionale basée à Rivière-du-Loup. L'inspecteur déplore que «*c'est en quatrième et cinquième années que l'on trouve le plus d'élèves doubleurs.. Ces deux degrés renferment deux fois plus de doubleurs que toutes les autres années du cours réunies.*» Il ajoute à la fin la nécessité de «redistribuer les charges de direction entre les trois directrices laïques».

Ainsi se termine le mandat du dernier inspecteur de notre district, monsieur Jean Thériault, qui a toujours manifesté dans l'accomplissement de sa tâche le plus grand souci de la qualité de l'enseignement, en représentant la conscience vive de la pédagogie dans notre milieu. Une nouvelle page s'ouvre désormais dans l'évolution de la vie scolaire québécoise, avec l'avènement du Ministère de l'éducation et la création des polyvalentes et des commissions scolaires régionales.

### Conclusion

Après une lecture attentive de quelques milliers de feuilles manuscrites et de pages reproduisant les rapports des inspecteurs, couvrant plus d'un siècle, force nous est de dégager un certain nombre de constats concernant la vie scolaire à Trois-Pistoles:

1. Au lieu de consolider les écoles existantes, on a préféré en créer de nouvelles, on s'est même payé le luxe de créer en 60 ans, soit entre 1858 et 1918, **quatre commissions scolaires** sur tout le territoire!
2. Les commissaires n'étaient pas toujours conscients du rôle qui

leur incombait, s'acquittant parfois mal de leur mandat, faute d'intérêt, ou de vraie compétence, certains d'entre eux étant même illettrés.

3. Les conditions hygiéniques et sanitaires dans les écoles laissaient souvent à désirer, étant même inacceptables, particulièrement dans nos écoles rurales. Le mobilier et les fournitures scolaires étaient maintes fois déficients. L'escalier de sauvetage a été réclamé pendant plus de quinze ans à l'académie des garçons: exemple éloquent de l'incurie de certains de nos administrateurs scolaires.
4. Les salaires étaient la plupart du temps nettement inférieurs à la moyenne provinciale, alors que, si on avait payé le salaire minimal, on eût droit à des subventions du gouvernement qui aurait assumé les trois quarts des augmentations à pourvoir; ce qui eut pour conséquence de maintenir en poste des institutrices non-diplômées, les meilleures et les plus compétentes étant attirées par des commissions scolaires plus généreuses au point de vue traitement.
5. N'eût été de l'indéfectible courage et du dévouement inlassable de bon nombre de nos institutrices et de nos rares instituteurs, tant laïcs que religieux, n'eût été, il va sans dire, de la lucidité et du franc parler de nos inspecteurs dans la réclamation de conditions normales dans la vie des écoles, nous aurions pris des lunes avant d'en arriver à créer des écoles ouvertes à tous les élèves, et favorisant leur développement intégral.
6. Sous l'inspection de monsieur Thériault, en particulier, on note une nette amélioration de la qualité pédagogique de nos écoles, due notamment à leur «direction éclairée» et à leurs administrateurs compétents.

### Notes

- 1 Cet article reprend en partie celui que j'ai fait paraître dans la revue annuelle de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles Inc., **L'Echo des Basques**, intitulé «La vie scolaire pistoloise révélée par les rapports des inspecteurs des écoles», vol. 17, novembre 1996, p. 10-20.
- 2 Voir Charles-A. Gauvreau, **Trois-Pistoles**, Lévis, 1890 : «*M. Faucher, missionnaire à Ristigouche, arrivait aux Trois-Pistoles en 1829 et son premier soin fut de mettre à effet l'acte du Parlement pour encourager l'éducation. A cette fin, il prit cinquante pieds de terre de front sur soixante de profondeur près de la grève, sur le terrain de la Fabrique, pour y bâtir une école et en faire bénéficier les enfants de sa paroisse.*» , p. 163.
- 3 Voir Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, Québec, IQRC, 1993, p. 167.
- 4 Ces rapports de l'inspecteur Tanguay sont contenus dans le **Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada**, publié chaque année à Québec depuis 1854. On trouve dans le JALPC, entre autres, les rapports annuels des inspecteurs des écoles.
- 5 **Archives de la Commission scolaire des Basques**. Registre des procès-verbaux de la C.S. no 1, de 1858 à 1891, etc.
- 6 On a construit le couvent pour accueillir en 1858, la congrégation de Notre-Dame, qui sera remplacée en 1863 par les Soeurs de Jésus-Marie. En 1889, on construira le couvent en pierre.
- 7 La Société historique et généalogique a hérité de monsieur Jean-Claude Caron, de Québec, ex-président de la Société Provencher et actuel président de la Fédération des familles-souches québécoises, de la série presque complète du **Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec**, soit de 1885 à 1964. Je m'en suis servi abondamment pour écrire mon article.
- 8 L'académie des garçons fut construite en 1912.
- 9 L'inspecteur Jean Thériault est l'auteur d'un savoureux article paru dans le volume 16 de **L'Echo des Basques**, p. 19-22. Cet article est intitulé «Souvenirs d'un ancien inspecteur d'écoles».